

# Notre vision pour une place au sein du gouvernement pour le secteur à but non lucratif

Automne 2023  
Imagine Canada

À quoi le secteur et notre société pourraient-ils ressembler après quinze années d'existence d'une place au sein du gouvernement fédéral pour les organismes à but non lucratif?

- Les collectivités canadiennes disposent d'un meilleur accès à des programmes et à des services à but non lucratif de qualité.
- Le secteur à but non lucratif est mieux respecté et apprécié pour ses contributions économiques et sociales.
- Les travailleurs et travailleuses du secteur à but non lucratif sont plus nombreux à bénéficier de salaires décents, d'un emploi stable et d'avantages sociaux.
- La relation est renforcée entre le secteur à but non lucratif et le gouvernement fédéral qui travaillent de concert à répondre à des priorités communes comme la réduction de la pauvreté, la crise climatique et l'accueil des nouveaux arrivants au Canada.

Pourquoi croyons-nous que le secteur a besoin d'une place au sein du gouvernement fédéral?

- Le secteur à but non lucratif est souvent pris en compte après coup par le gouvernement fédéral et ne bénéficie pas de l'élaboration intentionnelle de politiques, contrairement à un si grand nombre d'autres secteurs.
- L'approche actuelle du gouvernant est hétéroclite et cloisonnée pour le secteur à but non lucratif, ce qui est source d'inefficacités, de problèmes et de malentendus.
- Le gouvernement connaît mal la valeur économique, l'impact social et l'expertise du secteur, de même que ses modèles opérationnels et financiers.
- Une meilleure relation entre le gouvernement fédéral et le secteur à but non lucratif permettrait d'exploiter pleinement le potentiel économique et social du secteur.

Pourquoi un solide secteur à but non lucratif est-il important pour la société?

- Pratiquement tous les gens au Canada sont touchés ou servis par le secteur à but non lucratif, qu'ils le sachent ou non.
- Le secteur à but non lucratif est une composante importante de la société civile, cruciale pour nos structures économiques, démocratiques et sociales.

- Le secteur à but non lucratif remplit un rôle unique : tout comme le secteur public, il est axé sur le bien social et environnemental mais, comme le secteur privé, il est plus libre d'être agile et d'innover.
- Le secteur à but non lucratif offre des services de base et d'urgence, des programmes culturels et éducatifs et collabore avec les secteurs privé et public à résoudre les causes profondes de problèmes sociétaux complexes.
- Le secteur à but non lucratif possède une expertise et des connaissances tirées de ses relations communautaires qui peuvent être mises à profit pour créer de meilleures politiques publiques.

## Une place au sein du gouvernement : quel devrait-être son rôle?

- Veiller à ce que les politiques publiques favorisent un secteur caritatif solide, responsable, diversifié et innovant.
  - Domaines éventuels dans lesquels élaborer des politiques publiques :
    - stratégie de la main-d'œuvre du secteur à but non lucratif
    - création de pratiques fédérales équitables et efficaces en matière de financement
    - réglementation du contingent des versements
    - création de politiques instaurant une formation aux pratiques anti-racistes et anti-oppressives à l'intention des agents de financement
    - réduction du fardeau administratif
    - soutien de la transformation numérique au sein du secteur à but non lucratif
- En partenariat avec Statistique Canada, collecter et diffuser des données sur le secteur à but non lucratif à l'appui de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.
- Promouvoir la connaissance du secteur à but non lucratif et la collaboration à l'échelle du gouvernement sur les questions pertinentes pour les organismes de bienfaisance et à but non lucratif.
- Défendre à l'interne le secteur à but non lucratif dans les décisions de politique publique de nature générale, susceptibles de se répercuter sur les organismes de bienfaisance et à but non lucratif.
- Résoudre les grandes inégalités au sein du secteur à but non lucratif qui relèvent de la compétence fédérale.

## Une place au sein du gouvernement : que devrait-elle s'abstenir de faire?

- Remplacer ou interrompre les relations du secteur à but non lucratif avec d'autres ministères.
- Être responsable de tout le financement du secteur; la place au sein du gouvernement peut élaborer des politiques publiques visant à améliorer les pratiques fédérales en matière de financement, mais les ministères devraient continuer à gérer leurs programmes de subventions et de contributions respectifs.

- Servir exclusivement les organismes de bienfaisance et à but non lucratif les plus importants, nationaux, entretenant d'excellentes relations et bien financés.

### Une place au sein du gouvernement : à quoi devrait-elle ressembler?

- Elle doit être une structure durable qui ne disparaîtra pas après un changement de gouvernement ou quelques années.
- Elle doit être dotée de ressources adéquates et permanentes (budget et personnel) afin de pouvoir remplir son mandat efficacement.
- Elle doit posséder l'autorité nécessaire pour faire progresser son mandat et faire une différence significative pour le secteur à but non lucratif et les collectivités qu'il sert. Sa dotation en personnel devrait comprendre des fonctionnaires dotés des pouvoirs adéquats pour exécuter sa mission sur le plan politique et administratif.
- Elle doit disposer de mécanismes établis, efficaces, équitables et accessibles pour consulter le secteur à but non lucratif dans toute sa diversité.
- Son personnel devrait comprendre des personnes ayant l'expérience du travail au sein du secteur à but non lucratif.
- Son travail devrait être éclairé par un comité du secteur à but non lucratif, à la composition diversifiée et dont les membres sont rémunérés pour leurs contributions.

### Une place au sein du gouvernement : comment nous assurer qu'elle sert le secteur équitablement?

- Elle doit servir tous les organismes communautaires voués au bien public qui ont un impact social, indépendamment de leur statut légal (c.-à-d. y compris les organismes communautaires non dotés de la personnalité morale).
- Elle devrait améliorer l'accessibilité des programmes et des services fédéraux offerts au secteur à but non lucratif.
- Elle doit offrir des canaux de communication et de consultation ouverts, équitables et accessibles.
- L'une des priorités de ses politiques publiques devrait viser à supprimer les inégalités au sein du secteur à but non lucratif (p. ex. en instaurant une formation aux pratiques anti-racistes et anti-oppressives à l'intention des agents de financement à ou en veillant à l'équité de la législation régissant le contingent des versements).

### Quelle est votre vision?

Nous aimerions connaître votre opinion et recevoir vos commentaires pour nous aider à concevoir de futures propositions à ce sujet. Écrivez-nous à [politiquespubliques@imaginecanada.ca](mailto:politiquespubliques@imaginecanada.ca)!